

Assemblée générale statutaire 2016 **Vendredi 22 avril, 18h00, Château-d'Œx**

La présidente, Mme Catherine Schulé, adresse la bienvenue aux membres présents.

Membres présent-e-s :

Mesdames Catherine Schulé, Marina Andres et Bénédicte Delmot Morier

Messieurs Eric Fatio (délégué par la Commune de Château-d'Œx), Philippe Aeberli et André Marmillod

Membres excusé-e-s :

Mesdames Anne Fatio, Aude-Emmanuelle Scherrer, Anne-Lise Chappuis-Karlen, Marianne Marmier, Marie-Noëlle Buchillier-Wicht et Mary-José Henchoz

Mesdames et Messieurs Francine et Alfred Bornet, Corinne et Daniel Saugy

Messieurs Christophe Bonnard, Jean-David Isoz et Luc Recordon

Les Municipalités de Rossinière et de Rougemont

* * *

1. Procès-verbal Assemblée générale du 27 mars 2015

Le procès-verbal est lu par Bénédicte Delmot Morier. Il suscite une précision au point 8 quant au nombre de municipaux présents dans la commission de construction : Château-d'Œx est représentée par 3 municipaux (écoles, travaux et finances), Rougemont et Rossinière 2 chacune (écoles et finances). Avec cet amendement, il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Membres 2016 : admissions / démissions

Le nombre de nos membres s'élève à ce jour à **81**, chiffre qui sera ramené à **80** puisque deux de nos membres se sont mariés ce mois. Les démissions ont été compensées par de nouvelles admissions.

Les **6** membres qui n'ont pas réglé leur cotisation 2015 ont reçu un rappel, et nous attendons encore de leurs nouvelles. Le principe adopté par le comité est le suivant : si le membre n'a pas réglé sa cotisation deux années de suite malgré les courriers de rappel, nous le retirons de notre liste de sociétaires.

3. Rapport d'activité 2015

Depuis notre dernière assemblée générale, nous avons tenu 4 séances de comité (les 27 mars et 22 juin 2015, ainsi que les 11 février et 17 mars 2016). Parallèlement, nous sommes toujours en contact par courriel pour régler les affaires courantes.

En outre, la présidente et Marina Andres se retrouvent 2 fois par année aux séances du comité de la Fondation Gardel.

Bénédicte Delmot Morier actualise notre site Internet au fur et à mesure des événements. Elle projette sur écran le site de découverteS qui ne cesse de s'étoffer année après année.

A la question de M. Fatio qui a cherché en vain à se connecter sur notre site par le biais du site de l'école (educatif.ch), Mme Andres répond que ce site n'est plus valide. Le Canton a décidé d'uniformiser les sites des écoles vaudoises, qui sont en voie de finalisation.

Ainsi, pour se connecter sur le site de découverteS, il faut cliquer sur le lien :

<http://www.educatif.ch/decouvertes/>

En ce qui concerne les demandes d'aide, nous avons accordé en **2015** les montants suivants :

- **Fr. 2'000,-** pour une journée « découverteS » des activités de sports d'hiver. Cette journée organisée par l'école, plus particulièrement par le maître de sports G. Girod, était destinée aux élèves de la 7^{ème} à la 11^{ème} année. Ceux-ci ont ainsi pu s'initier au ski de randonnée tout en étant encadrés par des guides patentés (obligation du Service des Sports), au snowboard et au freestyle avec des professeurs de ski, à la raquette en partenariat avec le Parc Naturel Régional et au ski de piste. Notre association a financé le matériel loué, sachant que les sports de neige sont onéreux et que certaines familles n'ont pas les moyens de financer ces activités.

Mme Andres précise que l'activité a été reconduite en 2016, mais que l'établissement n'a pas demandé le soutien de découverteS, qui avait déjà été sollicitée pour un autre projet lié au Nouveau Collège Henchoz.

- **Fr. 1'000** pour permettre aux élèves qui suivent le cours facultatif de robotique de M. Jean-David Isoz de participer dans de bonnes conditions au concours de la First Lego League à Yverdon. Le thème du concours 2015 était « le recyclage des déchets ». Les élèves du Pays-d'Enhaut ont porté leur choix sur le recyclage des déchets informatiques et ont remporté la 3^{ème} place pour la présentation de leur projet et la 7^{ème} place au classement général.

D'autre part, le 23 septembre, nous avons organisé pour les membres de notre association une visite du chantier du Nouveau Collège Henchoz, précédée d'un repas au Chalet. Nous n'étions pas très nombreux (12 pour partager la fondue et 14 pour la visite du chantier, mais le plaisir des retrouvailles était évident. L'association a offert les boissons (**Fr. 181,-**).

Enfin, les 29 et 30 septembre, M. Jean-Claude Gandur a invité une classe de l'établissement scolaire (10VP) à Marseille au MuCem (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) pour la visite de l'exposition « Migrations divines », où figuraient 50 œuvres de sa collection. <http://www.mucem.org/>

Il nous a reçus avec sa générosité habituelle et a su passionner tant les élèves que les accompagnants (Philippe, Bénédicte, Sonia Rosat et Catherine).

Nous avons profité de ce séjour pour faire une visite guidée de la cité phocéenne qui a coûté **Fr. 160,-** à notre association.

Nous avons offert à M. Gandur le livre des Peintres du Pays-d'Enhaut (**Fr. 48,-**). Au retour, les élèves de la 10VP lui ont écrit un livre d'or de plus de 70 pages dans lequel chacun s'est identifié à un dieu antique (grec, romain, hindou, scandinave) et a expliqué les raisons de son choix. Par ailleurs, deux élèves ont sculpté dans un morceau de pierre deux figurines primitives symbolisant un homme et une femme. M. Gandur a été extrêmement ému par

ces cadeaux et a envoyé aux élèves deux mails de remerciements très touchants. Il faut dire que M. Gandur éprouve un réel plaisir à partager son expérience de vie d'homme et de mécène avec les élèves. Il se montre intéressé par leurs projets de vie, quels qu'ils soient, et les élèves se sentent écoutés et valorisés par son attention et ses conseils.

Ajoutons que fin mai 2016, M. Gandur invite de nouveau la même classe, à Madrid cette fois, pour la visite de l'exposition d'art abstrait « Lo Nunca Visto » à la Fondation Juan March. Il prend en charge le déplacement par avion, le logement et les repas pour ces deux jours exceptionnels. Les élèves de 10 VP prolongeront leur séjour pour découvrir la capitale madrilène, ce qui constituera leur voyage de fin d'étude.

M. Fatio relève à quel point ces voyages de découvertes sont bénéfiques. Il évoque un séjour familial à Paris, au cours duquel il s'est rendu avec son fils Sébastien au Musée d'arts modernes au Centre Pompidou. Sébastien, qui était allé à Montpellier dans le cadre d'un voyage offert par M. Gandur pour découvrir les « Figures de l'Abstraction » en 2012, a été fasciné par les œuvres de Soulages qu'il avait eu la chance de rencontrer à Montpellier.

4. Présentation des comptes et rapport de la commission de vérification

Notre caissier, Philippe Aeberli, présente les comptes 2015 qui affichent un total de produits de Fr. 4'868,17 et un total de charges de Fr. 4'524.65. Le résultat négatif dégagé est de Fr. 518,13 et a été reporté au capital qui est maintenant de Fr. 78'312,83.

M. Aeberli donne les précisions suivantes :

Au poste « Frais généraux », il y a Fr. 372,10 dont Fr. 181,- pour la visite du nouveau collège
Au poste « Publipostage », le montant de Fr. 569,50 a été financé par moitié entre notre association et la Fondation Gardel.

Au poste « Informatique », le montant de Fr. 813,20 se décline en Fr. 500,- pour le contrat de maintenance auprès d'Imedia et le solde pour l'hébergement du site.

Globalement, nos finances sont on ne peut plus saines. M. Aeberli signale que, l'exercice prochain, nos actifs seront diminués d'un versement de Fr. 15'000 pour la réalisation des plaquettes de Mme Ostermann (voir point 8).

La présentation des comptes ne suscitant aucune question, de chaleureux remerciements sont adressés à notre caissier pour son minutieux et excellent travail.

La parole est ensuite donnée aux vérificateurs des comptes qui se sont réunis le 4 avril 2016. La commission est formée de MM. Alfred Bornet, 1^{er} membre, Eric Fatio, 2^{ème} membre et André Marmillod, suppléant. M. Fatio nous lit le rapport de la commission. Celle-ci propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité. Elle félicite en outre les membres du comité pour le travail accompli tout au long de l'année.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés et en donne décharge au caissier et au comité.

5. Cotisations annuelles

Le comité propose le statu quo, soit :

Cotisation individuelle : Fr. 30,-

Cotisation pour couple, association, entreprise : Fr. 50,-

Cotisation pour étudiant, apprenti, chômeur, AVS : Fr. 20,-

L'assemblée accepte unanimement le statu quo.

6. Nomination de la commission de vérification des comptes

Le comité propose la composition suivante :

1^{er} vérificateur : Eric Fatio
2^{ème} vérificateur : André Marmillod
Suppléant : Daniel Saugy ou Jean-David Isoz (à confirmer)

L'assemblée accepte unanimement la composition de la commission de vérification des comptes telle que présentée.

7. Composition du Comité

La présidente remercie vivement Philippe Aeberli, Bénédicte Delmot Morier et Marina Andres, toujours disponibles, enthousiastes et efficaces. Ceux-ci la remercient à leur tour de mener notre association dans un esprit attentif, bienveillant et toujours positif.

Les 4 membres actuels du comité sont disposés à poursuivre leur travail pour autant que l'assemblée donne son accord.

L'assemblée accepte unanimement la formation du comité telle que présentée et le remercie de tous les travaux effectués.

La présidente remercie l'assemblée de la confiance témoignée.

8. Divers et propositions individuelles

a) Diffusion des adresses de nos membres à nos membres

Au cours du repas du 23 septembre précédant la visite du chantier du Nouveau Collège Henchoz, plusieurs membres ont émis le désir de connaître les noms et adresses des membres de l'association.

De notre côté, au sein du comité, nous avons aussi évoqué cette idée, dans le double but de favoriser les contacts inter-membres et de stimuler la recherche de nouveaux membres, chacun et chacune pouvant plus facilement inciter telle ou telle personne de sa connaissance à adhérer à notre association. La discussion confirme la pertinence de ce projet et précise que :

- Sur le site, apparaîtra la liste des membres (nom et prénom seulement)
- Dans l'invitation adressée à nos membres pour l'inauguration du Nouveau Collège Henchoz, il y aura un petit livret avec la liste des membres et leurs adresses - postale et mail -.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

b) Perspectives pour cette année 2016

Cet automne, en accord avec Mme Corinne Karnstädt, nous allons organiser à nouveau l'**Atelier de découpage** qui avait rencontré un grand succès en 2014.

L'événement phare de l'année sera l'achèvement de la construction du **Nouveau Collège Henchoz** et son inauguration. Celle-ci aura lieu les 7 et 8 octobre 2016.

Mme Andres rapporte le projet du groupe de travail constitué à cet effet auprès des enseignants et de la commission de construction.

Vendredi 7 octobre

De 8h30 à 10h00, un spectacle intitulé « Notre école a du talent » aura lieu à la Grande salle pour les élèves de 1-6P. Un jury délibérera sur les prestations et leurs qualités.

De 10h15 à 10h45 aura lieu une visite du nouveau Collège destinée aux élèves de 1-6P

A 11h00 débutera la partie officielle avec un chant d'ensemble spécialement créé pour cette occasion. Ensuite, lâcher de ballons, arbre du souvenir et discours des officiels : syndics, représentants cantonaux et délégués de classes, ...

De 13h45 à 15h15, le spectacle « Notre école a du talent » sera reconduit, mais cette fois avec les élèves de 7P-11S.

De 18h00 à 21h00, une « boum » est prévue pour tous à la Grande salle. Ce sera l'occasion de danser, écouter de la musique, manger quelque chose, bref de passer un moment convivial, toutes générations confondues.

Un coffret contenant trois plaquettes sera distribué aux officiels, aux maîtres de classe et aux membres de découverteS. Ce coffret contiendra :

- Un rapport technique élaboré par Mme Denyse Raymond sur l'architecture de l'ancien Collège Henchoz ainsi qu'un texte du bureau d'architectes CCHE pour expliquer la démarche architecturale du nouveau collège ;
- Une plaquette réalisée par Mme Françoise Ostermann secondée par Mme Andres et destinée aux élèves jusqu'à la 6P ; elle racontera en images et de manière interactive, l'histoire du Collège Henchoz ;
- Une plaquette réalisée par Mme Françoise Ostermann secondée par Mme Andres et destinée aux plus grands (de la 7P aux adultes) ; elle racontera de façon plus pointue l'histoire du Collège Henchoz.

Ces deux dernières plaquettes fourmilleront d'illustrations et de documents rares.

Pour éviter de galvauder ce précieux coffret, il a été décidé de renoncer à une distribution générale. Le public qui en manifesterait le désir, pourra l'acheter séparément. M. Fatio espère que ce cadeau sera reçu avec le respect qui lui est dû et qu'il sera précieusement gardé dans un coin de la bibliothèque pour être montré aux enfants.

Le prix de la réalisation des plaquettes 2 et 3 est de **Fr. 15'000,-**. Notre association, en tant qu'héritière de l'association des Anciens collégiens, en assume avec fierté le financement.

Samedi 8 octobre

Journée « portes ouvertes » avec présence du bureau d'architectes CCHE et l'organisation de divers ateliers animés par les enseignants (cuisine, chimie, robotique, origami, musique, ...).

L'intégralité de la semaine sera dédiée à l'inauguration. Chaque classe a déjà préparé une capsule temporelle qui sera enfermée dans une boîte en carton dur. Toutes ces capsules temporelles seront placées dans un coffre en bois de tilleul, confectionné dans le cadre du

cours facultatif de travaux manuels de M. Daniel Saugy à partir du vieux tilleul centenaire qui se trouvait devant l'ancien Collège Henchoz. Le coffre sera mis dans le sol de la salle d'expositions du nouveau Collège Henchoz, sous une plaque de verre, ce qui permettra de le voir.

Radiobus, animé par Mme Nathaly Karlen et les élèves du cours facultatif de WebRadio, sera présent tout le long de cette semaine « spéciale ».

M. Fatio nous informe que l'escalier qui menait à l'ancien Collège Henchoz sera fermé. Le nouveau collège sera accessible par l'escalier qui va en direction du Buffet de la Gare. Le linteau de l'ancien collège ainsi que les trois pierres contenant les dates seront toujours visibles ... sur le mur de soutènement qui longe le trottoir. Cette idée originale a remporté l'adhésion des membres de la commission de construction, elle donne le message que l'éducation au Pays-d'Enhaut est solide et fondatrice.

En ce qui concerne la capsule temporelle, à l'initiative de Mme Andres, notre association a décidé de mettre trois documents sous format papier et une clé USB ainsi que trois livrets recensant les membres de notre association (19.., 19.. et 2015) dans la capsule de l'administration scolaire. Ces trois documents seront :

- La présentation de notre association,
- L'historique de notre association,
- Les projets réalisés grâce à son soutien.

Mme Bénédicte Delmot Morier informe qu'un journal intitulé « Nouvelles Henchoz » est en voie de finition. Il s'agit d'un projet initié en 2014-2015 par les élèves de 9VG de Mme Diane Xercavins dans le cadre de l'option de compétences orientées métiers (OCOM).

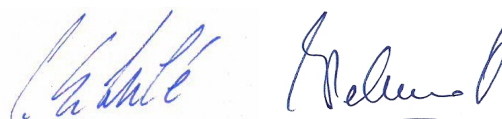
L'ampleur du projet a amené Mme Delmot Morier à le reprendre avec ses élèves de 10VP en 2015-2016. Le projet sera finalisé graphiquement par le talent de M. Pascal Zoss, enseignant d'arts visuels et de MITIC. Deux numéros sont prévus avec des articles portant sur l'architecture scolaire, le projet des Frères Henchoz, un sondage, les concours organisés par l'EPS du Pays-d'Enhaut, etc.

L'objet fini vise, avec ses articles de fond, ses recherches documentaires, le tri et le contrôle de celles-ci et une présentation soignée, à un document qui n'a rien à envier à un magazine professionnel.

* * *

Fin de la séance : 19h45

Un apéritif est proposé ensuite à l'assemblée.



C. Schulé

B. Delmot Morier

Découvertes 2014
Exercice 2015

Bilan
au 31/12/2015

Base monétaire CHF

Actifs

Passifs

N°	Nom	Solde devise	Solde Base
1020	Banque BCV 038.17.45		20'308.70
1050	Banque BCV, fonds de		16'206.65
1060	BCV Actif Sécurité		38'962.00
1100	Placement Oïko Crédit		2'637.21
1600	Impôt anticipé		198.27
Total			78'312.83

N°	Nom	Solde devise	Solde Base
2800	Capital au 1.1.2011		73'382.19
2990	Résultats cumulés dès janv.2011		4'930.64
Total			78'312.83